

**Cotisation annuelle** : 2€ par famille à renouveler chaque année civile en même temps que la fiche de renseignements.

quotient familial	Acompte*	CCVL			HORS CCVL		
		journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas	journée	1/2 journée avec repas	1/2 journée sans repas
			mercredi uniquement			mercredi uniquement	
< à 300	2 €	5,25 €	4,10 €	2,60 €	5,75 €	4,50 €	2,90 €
de 301 à 400	4 €	7,60 €	5,90 €	3,80 €	8,30 €	6,45 €	4,20 €
de 401 à 500		9,90 €	7,70 €	4,95 €	10,90 €	8,40 €	5,45 €
de 501 à 700		12,30 €	9,55 €	6,15 €	13,50 €	10,50 €	6,80 €
de 701 à 800		14,50 €	11,25 €	7,25 €	15,90 €	12,35 €	8,00 €
de 801 à 950	6 €	15,90 €	12,35 €	7,95 €	17,50 €	13,55 €	8,75 €
de 951 à 1250	8 €	17,25 €	13,35 €	8,65 €	18,95 €	14,70 €	9,50 €
de 1251 à 1550		18,60 €	14,40 €	9,30 €	20,45 €	15,85 €	10,30 €
de 1551 à 1950		20,00 €	15,50 €	10,00 €	22,00 €	17,00 €	11,00 €
> à 1950		20,70 €	16,00 €	10,35 €	22,75 €	17,60 €	11,40 €

\* uniquement pour les vacances scolaires, par jour par enfant. Le solde des vacances est à régler le dernier jour de présence de l'enfant. Pour les mercredis, la totalité du règlement est à payer au moment de la validation de l'inscription.

- **Réduction** : 0,90€ / jour / enfant > pour 2 enfants présents en même temps.  
1,80€ / jour / enfant > pour 3 enfants présents en même temps, etc .
- Pour toute annulation prévenue moins de 15 jours avant, la totalité du prix de journée sera dû (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- Les bons vacances MSA sont à déduire du tarif (tranche de quotient familial : 701 à 800€).
- Les chèques vacances (A.N.C.V.) et chèques CESU (entreprises) en version papier sont acceptés.
- Les attestations d'inscription, de présence, les factures acquittées... seront délivrées à votre demande.